



**Assemblée générale Teriasira, 15 mars 2019**  
**Centre d'accueil « Passerelles »**  
**Fribourg**

**1. Accueil**

À 18h, salutations et présentations d'usage. 2 personnes du comité excusées, Sabine Gauthier et Julie Dénervaud, retenues par d'autres obligations. 10 personnes présentes.

**2. PV dernière AG**

Aucune remarque, il est donc approuvé.

**3. Élection du comité**

Sur demande du président, ce point a été avancé par rapport au tractanda.

Quatre des 5 membres du comité ont été reconduits : Christian Berset (président), Sabine Gauthier (secrétaire), Florian Berset (trésorier), Julie Dénervaud (membre).

Céline Donche-Gay ayant présenté sa démission (nous la remercions pour sa contribution au bon fonctionnement de Teriasira), un nouveau membre a été élu : Thierry Pochon, enseignant, qui a participé au voyage à Banfora en 2011, et qui s'y est rendu deux fois par la suite. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre comité.

**4. Rapport du président**

J'ai eu l'occasion de me rendre à 2 reprises sur place en 2018, en février-mars et en décembre. J'ai pu y constater la bonne exécution de nos projets pérennes (aide aux orphelins et enfants vulnérables soutenus par Djiguitougou et Den Dèmé, centre préscolaire de Tarfila, jardin botanique). Les demandes d'entrées au centre préscolaire augmentent d'année en année, si bien qu'on doit même y refuser des enfants. Nous envisageons d'éventuellement ouvrir une seconde classe, en engageant une deuxième personne pour son animation. Nous attendons une proposition étudiée par les responsables locaux.

Le contre multimédia de Djiguitougou est devenu totalement autonome grâce au fonctionnement du petit restaurant que nous avons financé il y a 2 ans déjà.

Les 3 salles de classes construites pour remplacer les classes sous paillottes ont été achevées, permettant aux enseignants et élèves de les occuper depuis avril 2018.

Le seul véritable problème rencontré depuis notre création n'est toujours pas résolu, l'entrepreneur sollicité pour le forage de Bondorola n'ayant pas effectué les travaux. J'ai mandaté un huissier en décembre. Dans un premier temps, celui-ci lui a donné un délai pour l'exécution des travaux. Le délai étant échu, il devra comparaître au palais de justice de Banfora au début avril, où on devrait exiger de lui le remboursement des 5 millions de FCFA (env 9'000 CHF) versés, avec lesquels nous engagerons un nouvel entrepreneur. Gardons l'espoir d'une issue positive.

Lors de notre dernier comité, nous avons échangé sur le type d'actions que nous allons continuer à mener. Restant toujours fidèles à notre principe de ne pas utiliser des fonds que nous ne possédons pas, nous renonçons momentanément à financer des projets coûteux comme des salles de classes par exemple. Outre la poursuite de nos projets pérennes, nous pouvons nous ouvrir à des micro-projets aidant des gens nécessiteux à développer des activités génératrices de revenus, comme par exemple une mère de famille sourde-muette, sans emploi, qui désire créer un petit commerce de vente de détail, lui permettant de payer l'école à son enfant et à assurer la subsistance de sa famille. Une

aide similaire a été octroyée au président de l'association des sourds-muets de Bobo (c'est une petite entrave à notre localisation à Banfora) pour scolariser les enfants de leurs membres. Ces projets ponctuels sont le résultat des rencontres que je fais sur place, où j'en vérifie l'opportunité.

Lors de mon voyage en décembre, j'ai eu la possibilité de présenter l'amicale Burkinamis au salon international de la coopération pour le développement (SICOD) qui s'est tenu à Ouagadougou [j'ai montré un extrait de cette présentation lors de la conférence-débat qui a suivi cette AG].

Davantage d'informations sur nos projets et sur l'amicale sont visibles sur leurs sites respectifs.

## **5. Comptes 2018 et budget 2019**

Ils sont présentés sous forme condensée, par rubriques. Aucune surprise concernent les projets pérennes, qui se déroulent conformément aux années passées. Ces rubriques sont reprises sans grands changements dans le budget 2019. Les dépenses totales ont dépassé de 1820.- nos recettes, mais les comptes restent suffisamment positifs pour envisager l'année prochaine sereinement, où nous espérons la stabilité par rapport à 2018. Nous espérons la réalisation du forage, faute de quoi le bailleur de fonds nous a déjà informé que nous devrions lui rembourser le montant octroyé, ce qui ferait fondre en très grande partie la réserve que nous avons en compte.

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes**

Deux vérificateurs, Mme Elisabeth Girardin et M. Léonard Besse, ont vérifié la bonne tenue des comptes. Le comité a proposé de leur demander de renouveler leur mandat pour une année.

Les comptes et le budget ont été acceptés à l'unanimité.

## **7. Nouveaux statuts**

De nombreux amendements ayant été ajoutés aux statuts initiaux, nous avons décidé d'en refaire une mouture actualisée. Elle a été traitée point par point afin de la valider. ***L'AG a accepté à l'unanimité les nouveaux statuts de Teriasira***, qui remplacent ceux de 2010, à cette date du 15 mars 2019.

## **8. Divers**

Aucun.

L'AG se poursuit par une conférence-débat animée par le président « *point de vue sur la coopération pour le développement par le président d'une petite ONG et initiateur d'une amicale d'ONG* ». La cinquantaine de participants ont bien alimenté le débat suscité par plusieurs questions soulevées lors de l'exposé. Les deux heures d'échanges ayant creusé l'appétit, une agape a permis de satisfaire les estomacs...

Fait à Villars-sur-Glâne le 18 mars 2019 par le président, Christian Berset